



MÉTIER PRÉPARÉ

Éducateur/trice canin

Activités : assurer l'éducation d'un chien, conseiller les propriétaires des chiens, concevoir le développement de son entreprise, prendre les décisions, organiser son travail et effectuer les différentes tâches

Environnement : travail le plus souvent en indépendant, conditions de travail pénibles (disponibilité, intempéries, exigence de la clientèle, nettoyage des locaux, bruits,...), horaires contraignants

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- **Visites** de structures (élevages, écoles chiens d'assistance, école nationale vétérinaire de Maison Alfort, société DIFAC, SCC, LOOF, chenil de l'Armée de Terre à Suippes, etc.)
- Intervention de nombreux **professionnels**, spécialistes de leur secteur
- **Travaux pratiques** en salle d'application canine : **chenil** et **terrain d'agility**
- Passage du module 1er secours canin
- Partenariat avec la ville de Bar-Le-Duc sur des actions d'éducation et sensibilisation à la présence de chiens en ville
- Animation de séances d'**éducation canine ouvertes au public** toutes les semaines

CONDITIONS D'ADMISSION

- Formation soumise à la signature d'un contrat dans une entreprise du secteur
- Être issus de classe de Terminale ou titulaire d'un BAC professionnel, technologique, général ou titulaire d'un BEPA, d'un BPA ou d'un CAPA dans le domaine canin



FINANCEMENT & RÉMUNÉRATION

Le coût de la formation est pris en charge par les branches professionnelles (OPCO) au travers du CFA pour les apprentis.

Selon l'âge et l'année de formation, la rémunération minimum versée par l'entreprise est de 27 % à 100% du SMIC.

Plus d'informations sur : www.alternance.emploi.gouv.fr

Se référer aux Conditions Générales de Vente.

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Aucun frais spécifique n'est à prévoir.

APPRENTISSAGE

ÉDUCATEUR CANIN

BREVET PROFESSIONNEL

Diplôme de niveau 4



728 heures de cours



Contrat d'apprentissage d'un an



Session de septembre à juin



Alternance formation/entreprise
rythme moyen de 2 à 3 semaines par
mois au CFPPA



PUBLIC CONCERNÉ

Avoir entre 16 et 29 ans révolus ou une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé.

Un référent handicap est à votre disposition

OBJECTIFS

Le rôle de l'éducateur canin consiste à expliquer le fonctionnement de son chien à son maître et au chien le fonctionnement de son maître. Il travaille donc sur la **relation homme/chien**.

Dans le cadre de son activité professionnelle, il assure l'éducation d'un chien en mettant en œuvre des techniques et des procédures adaptées à l'espèce, la race, l'âge, le sexe, le caractère et l'environnement de l'animal.

Il est amené à **conseiller des propriétaires** de chiens sur les attitudes, gestes, comportements à avoir en présence de leur chien et répond à toutes les questions liées à la possession d'un chien.

Il peut également être amené à mettre en œuvre les différentes opérations ou techniques liées à l'élevage ou à la garde du chien, dans un souci de qualité. Il prend les décisions nécessaires au fonctionnement de son entreprise.

INSCRIPTION

Prendre contact avec le CFPPA qui réalisera un entretien de positionnement à la suite et vous enverra le dossier d'inscription le cas échéant. Les délais d'accès à l'action varient en fonction du financement.

CONTENUS PRINCIPAUX

La formation est composée de modules courts (de 7 à 49 heures) liés à des compétences professionnelles, qui s'articulent autour des thèmes suivants :

- Pratique de l'éducation canine
- Alimentation et santé du chien
- Insertion sociale du chien
- Filière canine
- Cynophilie officielle
- Utilisation et bien être du chien
- Éthologie
- Évaluation comportementale
- École du chiot
- Réhabilitation chien de refuge
- Prévention morsures
- Analyse demande client et proposition de prestation - relation client
- Définir et planifier ses activités - organisation logistique et matérielle
- Séances individuelles et collectives
- Devis et facturation
- Communication

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le BP Éducateur Canin est validé par 6 UC. Chaque unité s'obtient de façon indépendante et est valide pour 5 ans.

- **5 UC Nationales**
- **1 UCARE** (Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale à l'Emploi)

Poursuite d'études possible par un BM Éducateur Canin.

EPL Agro de la Meuse

CFPPA - Formation adultes

CS 40249

55006 BAR-LE-DUC




Contactez le responsable de formation :

 03.29.79.64.81

 CFPPA Meuse

 CFPPA de la Meuse

 cfppa.bar-le-duc@educagri.fr

Certification :

Ministère de l'Agriculture, de la
Souveraineté Alimentaire et de la
Forêt
RNCP 37560
Publication du 15/05/23